

**Mesurer les services rendus à l'environnement
par ses pratiques**

Jeudi 15 octobre 2020

BULLETIN D'INSCRIPTION

Mme BOUSQUET Véronique - Chambre d'agriculture
96, rue des agriculteurs - CS 53270
81011 ALBI CEDEX 9

A renvoyer à votre conseiller :

Par courrier, accompagné de votre
chèque de réservation, avant le :

**7 OCTOBRE
2020**

⚠ les premiers bulletins renvoyés auront la priorité

Coordonnées du stagiaire :

NOM : Prénom :

Date et lieu de naissance, le : à

Adresse :



Statut du stagiaire :	Coûts :	Démarches supplémentaires :
<input type="checkbox"/> Contributeurs VIVEA à jour des cotisations MSA et n'ayant pas atteint le plafond annuel de 2000€ : <input type="checkbox"/> agriculteur <input type="checkbox"/> cotisant de solidarité <input type="checkbox"/> conjoint cotisant <input type="checkbox"/> aide familiale	<p align="center">Les frais pédagogiques du stage sont totalement pris en charge par VIVEA.</p>	<p>Le justificatif d'éligibilité <u>pourra</u> vous être demandé, il peut être directement téléchargé depuis votre espace privé MSA « mes attestations professionnelles ».</p> <p>Le solde de votre compte VIVEA est consultable sur www.vivea.fr en créant votre compte contributeur.</p>
<input type="checkbox"/> Bénéficiaires VIVEA au titre des formations de perfectionnement techniques. (porteurs de projet, en cours d'installation). Entretien PPP réalisé le :		<p>Copie du PPP à fournir le 1^{er} jour du stage si réalisé hors Tarn.</p> <p>Copie d'écran du solde CPF.</p>
<input type="checkbox"/> Participant aux travaux <input type="checkbox"/> conjoint non cotisant <input type="checkbox"/> retraité	<p>Nous consulter</p>	
<input type="checkbox"/> Salarié d'exploitation relevant du fond OCAPIAT (anciennement FAFSEA)	<p>Nous consulter</p>	<p>Contractualisation d'une convention de formation pour une prise en charge à hauteur de 45% des coûts par OCAPIAT (frais pédagogiques + salaire chargé plafonné à 12€/h en 2020)</p>
<input type="checkbox"/> Autre public : <input type="checkbox"/> salarié non agricole <input type="checkbox"/> particulier	<p>Nous consulter</p>	

INSCRIPTION AU REPAS

Les frais d'inscription du stage correspondent aux frais de repas, soit 1 x 14,20€ = **14.20 € par chèque** libellé à l'ordre de l'Agent Comptable CA81.



